

Histoire: 1998 à aujourd'hui

1998 : La vaste restructuration scolaire entraîne la fusion de la Commission scolaire de la Mitis et de la Commission scolaire La Neigette, d'une part, et celle de la Commission scolaire Vallée-de-la-Matapédia et de la Commission scolaire de Matane, d'autre part.

Le SERM se voit contraint de mener 2 campagnes d'allégeance syndicale.

La première vise à regrouper l'ensemble des effectifs du personnel de soutien de la nouvelle CS des Phares sous une même bannière syndicale. Avant la fusion, la CS de la Mitis comptait une centaine d'employées et employés de soutien membres du SERM, tandis que la CS La Neigette en regroupait près de 400, syndiqués avec le Conseil central du Bas-St-Laurent (CSN).

Malgré des gains substantiels, si on compare le résultat du vote au nombre de personnes employées de soutien que le SERM représentait, nous avons malheureusement perdu cette accréditation.

La seconde campagne s'avère particulièrement déchirante, puisqu'il s'agit pour le SERM d'obtenir la représentation du personnel enseignant des anciennes commissions scolaire de Matane et Vallée-de-la-Matapédia et que le personnel enseignant de l'ancienne CS de Matane est membre d'un syndicat frère, le Syndicat des travailleurs de l'enseignement de l'est du Québec (STEEQ). Elle se révèle cependant plus égalitaire, les effectifs enseignants étant à peu près égaux de part et d'autre. Cependant, malgré la vigueur des appartenances syndicales initiales du personnel enseignant à la CS de Matane, nous avons le bonheur d'obtenir l'accréditation pour représenter l'ensemble du personnel enseignant de la nouvelle commission scolaire.

1999 : Le SERM organise, dès le mois de mars, à Matane, une réunion extraordinaire du congrès afin d'adapter ses structures politiques de manière à respecter ses engagements à l'égard de ses nouveaux membres.

Madame Pierrette Marquis est élue à la présidence du SERM pour un mandat de trois ans débutant le 16 juillet.

Madame Solange Castonguay part à la retraite le 15 juillet, après dix-huit années à la présidence du syndicat.

2002 : Une Matanaise, madame Martine M. Cliche, accède à la présidence.

La XV^e réunion ordinaire du Congrès, le 24 et le 25 mai 2002, a pour thème : « Penser aujourd'hui le syndicalisme de demain ». Les débats touchent trois aspects incontournables du syndicalisme, soit la défense des droits des membres, l'action politique syndicale et, enfin, le militantisme et la participation des membres à la vie syndicale.

Les résolutions adoptées lors de cette réunion tracent au syndicat de grandes orientations pour de nombreuses années. Elles révèlent, par exemple, que les membres désirent que leur syndicat place en tête de ses priorités l'amélioration de leurs conditions de travail et la défense de leurs droits, que ceux-ci relèvent de la convention collective, de diverses législations sociales ou d'autres lois et règlements.

La deuxième priorité du SERM doit être de faire valoir l'opinion majoritaire de ses membres et leurs intérêts dans tous les dossiers reliés à leurs préoccupations professionnelles.

Sur le front politique, les membres souhaitent que l'action de leur syndicat se conforme aux principes suivants :

- Action politique non partisane indépendante des partis politiques.
- Actions « périparlementaires » et extraparlémentaires basées sur le projet de société défini par la CSQ.
- Contribution à la constitution d'un front social large au sein de la société civile et à la formation de coalitions sur des enjeux particuliers. Si la conjoncture l'exige, travail avec un parti politique

afin d'appuyer des projets ou de faire adopter des législations qui vont dans le sens des intérêts des travailleuses et des travailleurs, ou, dans le cas contraire, pour empêcher l'adoption de législations qui leur seraient défavorables.

En ce qui concerne la souveraineté, les membres invitent leur syndicat et la CSQ à concentrer leurs énergies à militer pour le respect des compétences législatives exclusives du Québec.

Ces résolutions définissant le cadre de l'action syndicale adoptées, la table était mise pour parler des moyens à mettre en œuvre pour favoriser le militantisme et la participation des membres à la vie de leur syndicat.

À cet effet, une résolution prévoit la mise sur pied d'une commission d'étude mandatée pour évaluer la structure du conseil d'administration au regard d'un possible déséquilibre dans la représentation des membres au CA, de l'utilisation des sommes allouées aux libérations syndicales et de l'absence de moyens concrets au soutien des déléguées et délégués. La commission doit également évaluer la pertinence de maintenir les comités non statutaires.

Une décision du Congrès invite à prévoir des moments d'échanges et de formation pour les déléguées et délégués sur les moyens susceptibles de susciter une adhésion massive à nos revendications, ainsi qu'une participation et un appui plus importants aux actions que nous adoptons. Une autre indique que le volet formation du plan d'action du CA doit aussi prioriser la formation des déléguées et délégués et celle de nos membres siégeant aux conseils d'établissement.

De plus, les congressistes souhaitent que les nouvelles déléguées et nouveaux délégués bénéficient d'un support particulier et que de la formation soit prévue pour les membres à statut précaire et les nouvelles enseignantes et nouveaux enseignants.

Les congressistes ont enfin proposé l'élaboration d'un document sur l'historique syndical qui ferait ressortir les enjeux en débat, les luttes menées par le syndicat et les gains réalisés.

2004 : S'il est clair que le SERM a tenu ses promesses à la suite de la restructuration syndicale de 1998, il est surtout indéniable que l'inclusion en nos rangs des enseignantes et enseignants du secteur de Matane est complètement réalisée et qu'elles et ils ont apporté à l'organisme beaucoup plus que des cotisations syndicales : des membres combatifs à souhait, des déléguées et délégués consciencieux, des administrateurs soucieux de l'évolution de leur syndicat, une présidence apte à aider l'organisme à assumer les incontournables transitions auxquelles nous conduit le vingt-et-unième siècle.

Vers le Congrès de 2005

Depuis quelques années déjà, le SERM a amorcé un virage important.

L'obtention de l'accréditation pour représenter tout le personnel enseignant de la Commission scolaire des Monts-et-Marées et l'intégration harmonieuse du secteur Matane à ses structures témoignent du fait que le SERM a atteint un haut degré de maturité et lui assurent une stabilité nécessaire pour intervenir efficacement dans les matières de sa compétence.

Depuis l'année scolaire 1999-2000, une attention particulière a été accordée à la structure intermédiaire, ceci dans la perspective de s'assurer que le personnel de tous les établissements y est adéquatement représenté et que la tâche de déléguée ou délégué n'est pas qu'un simple fardeau mais éveille l'intérêt d'autant de membres que nécessaire :

- La plupart des réunions du CD ont désormais lieu sur le temps de travail;
- La vice-présidence et les représentantes ou représentants des secteurs se sont rendus plus disponibles, rapprochant ainsi les déléguées et délégués de la structure politique du syndicat;
- Une capsule d'information prenant la plupart du temps la forme d'une session de formation de même qu'une période d'échanges et de questions sont inscrites à l'ordre du jour de chaque réunion du CD;
- Une « boîte syndicale » contenant les documents de référence essentiels à l'accomplissement de la tâche de déléguée ou délégué a été préparée pour chaque établissement et son contenu est régulièrement mis à jour;

- La ligne téléphonique sans frais mise à la disposition des membres depuis 1999 leur assure un accès plus facile à la structure de service;
- Le site Web du syndicat a été lancé et il met à la disposition des membres pratiquement toutes les informations syndicales qu'on peut espérer.

Par ailleurs, le travail de la Commission d'étude s'est soldé par le dépôt d'un rapport recommandant certaines adaptations à l'organisation du conseil d'administration.

Ces recommandations ont fait l'objet des débats lors de la réunion ordinaire du Congrès de mai 2005 où les adaptations jugées pertinentes par cette instance suprême du syndicat ont été adoptées.

2008:

C'est sous le thème « *Individualisme ou solidarité? Un choix s'impose maintenant!* » qu'a lieu, à Rimouski, les 2 et 3 mai, la XVII^e réunion ordinaire du Congrès du Syndicat de l'enseignement de la région de la Mitis.

Le président de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), monsieur Réjean Parent, la présidente de la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ), Madame Johanne Fortier, et un professeur de l'Université Laval, monsieur Jean-Noël Grenier, ce dernier agissant à titre de conférencier invité, s'adressent à tour de rôle aux congressistes.

Les décisions prises lors de cette réunion du Congrès engagent le syndicat à un rapprochement significatif avec ses membres en misant sur la communication et la formation mais les membres eux-mêmes, en votant une augmentation progressive de leur taux de cotisation, font la preuve qu'ils souhaitent que leur organisation syndicale reste dans la course et soit parfaitement outillée pour mener à bien les défis qui l'attendent au cours des prochaines années.